

17872

1885

17872

1885

RAPPORT GÉNÉRAL

A M. LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SUR LE SERVICE MÉDICAL

DES EAUX MINÉRALES DE LA FRANCE

Pendant l'année 1885

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DES EAUX MINÉRALES
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Par M. FÉRÉOL



PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 120

1887

17872
1885

RAPPORT GÉNÉRAL

A M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

SUR LE SERVICE MÉDICAL

DES EAUX MINÉRALES DE LA FRANCE

Pendant l'année 1885

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DES EAUX MINÉRALES
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Par M. FÉRÉOL



PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 120

1887

1885

RAPPORT GÉNÉRAL

A M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

PAR LE SERVICE MÉDICAL

DES EAUX MINÉRALES DE LA FRANCE

Rendues l'année 1885

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DES EAUX MINÉRALES
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PAR M. FÉREOL

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD MONTMARTRE, 120

1887

RAPPORT GÉNÉRAL
A M. LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
SUR LE SERVICE MÉDICAL
DES EAUX MINÉRALES DE LA FRANCE

Pendant l'année 1885

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DES EAUX MINÉRALES
DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE (1)

Par M. FÉRÉOL

(Lu en séance le 29 octobre 1887).

Monsieur le Ministre,

L'Académie a l'honneur de vous adresser le rapport général sur le service médical des établissements d'eaux minérales pendant l'année 1885.

L'année qui vient de s'écouler a été, en ce qui nous concerne, signalée par une discussion importante sur une question qui préoccupe depuis longtemps le monde médical et l'administration, et au sujet de laquelle vous aviez bien voulu, le 6 octobre dernier, nous demander notre avis, la question de l'inspection des eaux minérales. Notre commission, à laquelle cette question avait été renvoyée, y a consacré plusieurs séances ; et un de ses membres, le D^r Vidal, a été chargé du rapport à faire à l'Académie.

(1) La Commission permanente des eaux minérales était composée pour l'année 1887 de MM. Marjolin, Bourgoin, Empis, Constantin Paul, Planchon et Féréol.

Sur ce rapport lu en séance publique le 9 novembre 1886, la discussion s'est engagée ; elle n'a pas duré moins de deux mois. Un grand nombre de membres de l'Académie y ont pris part ; d'un autre côté, le rapporteur avait pris soin d'inviter les médecins consultants qui, depuis longues années, mènent campagne contre l'inspectorat, à faire connaître les raisons sur lesquelles ils s'appuyaient pour demander la suppression de cette institution. Le président et le secrétaire du *Comité de l'union des médecins hydrologues libres* ont envoyé, en réponse à cette invitation, une lettre qui a été insérée intégralement dans le rapport, et qui se trouve reproduite dans les bulletins de l'Académie.

On peut donc dire que l'enquête a été aussi complète que possible.

Comme conclusion de ces débats, l'Académie a adopté un avis rédigé en dix articles qui ont été successivement mis aux voix, amendés et votés. Je n'ai pas à revenir sur le détail de ces articles dont le texte a été communiqué au Ministère, et qui constituent tout un projet de réglementation nouvelle pour les établissements thermaux. Mais je puis essayer, sans sortir de mon rôle, de reproduire ici les considérants qui ont dicté à l'Académie les résolutions auxquelles elle a cru devoir s'arrêter.

En votant le maintien de l'inspectorat dans ses dispositions fondamentales, l'Académie est restée fidèle à sa tradition, non par un vain entêtement ni par esprit de routine ; mais, après avoir attentivement examiné toutes les solutions nouvelles qui lui étaient proposées, elle a pensé que l'ancienne organisation, qui avait donné autrefois de si bons résultats, et rendu de si réels services, était encore, malgré ses imperfections, la meilleure, ou, si l'on veut, la moins mauvaise de toutes les façons d'exercer une surveillance dont l'État ne veut ni ne peut se désintéresser ; que, pour avoir quelque réalité, cette surveillance devait être permanente, locale et personnelle ; l'inspection régionale, temporaire, nécessaire d'ailleurs comme contrôle, ne pouvant la remplacer dans le détail des questions journalières ; et l'inspection collective, difficile dans l'application, aboutissant, somme toute, à une absence de responsabilité qui est destructive de tout contrôle sérieux et efficace.

Deux points ont paru essentiels à l'Académie pour restituer, s'il est possible, à l'inspection son ancienne valeur :

1° Assurer de bons choix;

2° Augmenter l'autorité de l'inspecteur.

C'est là le fond de la question ; et la solution n'est peut-être pas bien facile à trouver. L'avenir dira si les moyens conseillés par l'Académie pour obtenir ce double résultat, dans le cas où l'administration croirait devoir en tenter l'application, sont efficaces ou illusoires. L'Académie a fait ce qu'elle a cru le meilleur en demandant pour elle une grande part, et même pour l'avenir, s'il était possible, la part du lion, dans la nomination des médecins inspecteurs. On le lui reprochera peut-être. Elle n'obéit en cela à aucune ambition, à aucun désir d'augmenter son influence personnelle. Elle sait qu'elle a plus à perdre qu'à gagner à quitter les hauteurs scientifiques, qui ont jusqu'à présent constitué son seul domaine, pour mettre le pied dans les régions administratives. Mais elle a pensé qu'étant mieux placée que personne pour apprécier les mérites des candidats à l'inspection, elle n'avait pas le droit de se soustraire au devoir de revendiquer l'initiative de la proposition au ministre, et même, si une loi était possible dans ce sens, le droit d'élection directe, sauf approbation du ministre. Elle croit qu'une telle élection serait une investiture devant laquelle les hostilités du *comité de l'union des médecins hydrologues libres* pourraient peut-être perdre un peu de leur acuité, du moins avec le temps ; et elle pense que ce petit côté de la question a une grande importance dans le mouvement quelque peu artificiel qui s'est produit, dans ces dernières années surtout, autour de la question de l'inspection. Elle croit aussi, à moins qu'elle ne s'abuse sur sa propre autorité, que ce mode de nomination pourrait apporter quelque prestige aux nouveaux élus. Enfin elle espère que les candidats seraient engagés par là à produire des travaux personnels pour se constituer des titres au choix de l'Académie. Quant à ce qui touche au relèvement de l'autorité de l'inspecteur, l'Académie ne peut faire davantage.

Mais elle attire l'attention toute spéciale de M. le Ministre sur le rôle que l'administration doit prendre à son tour pour venir en aide à des fonctionnaires qui, par le fait, lui rendent des services gratuits, et qui ne peuvent le faire qu'à la condition d'être soutenus.

S'il est vrai que les relations de l'inspecteur avec les compagnies fermières ou les propriétaires des sources sont souvent faciles et courtoises, il l'est aussi que les choses peuvent aller tout autrement. La preuve s'en trouve plus d'une fois dans les rapports que nous allons examiner tout à l'heure. Il y a là des questions délicates, qui ont été portées à la tribune de l'Académie, et auxquelles celle-ci est forcément étrangère, se trouvant d'une incompétence absolue pour en connaître. Elle ne peut que signaler ce point de vue à l'autorité supérieure, et lui laisser toute la responsabilité de la conduite à tenir.

J'aborde maintenant le compte rendu des travaux dont l'Académie a reçu communication pour l'année 1885.

Les tableaux qui suivent mettront M. le Ministre au courant du mouvement scientifique et administratif auquel ont donné lieu nos établissements thermaux.

Il ne faudrait pas trop s'impressionner du nombre relativement considérable de médecins inspecteurs qui n'ont pas envoyé de travaux. La plupart de ceux qui ont gardé le silence exercent ou même n'exercent pas auprès de sources qui sont à peine fréquentées; pour quelques-unes de ces sources même l'embouteillage constitue à peu près la seule ressource de l'établissement. Néanmoins le nombre des stations importantes, telles que Luchon, Eaux-Bonnes, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne, la Bourboule, le Mont-Dore, etc... qui n'ont point donné signe de vie, est encore beaucoup trop grand.

Sept médecins consultants seulement ont envoyé des communications qui toutes méritent une attention spéciale, et sur lesquelles j'aurai à insister. Deux pharmaciens, M. Lacour-Eymard, pharmacien militaire, que vous avez honoré de la médaille d'or l'an dernier, et M. Gautrelet, de Vichy, nous ont envoyé des travaux importants.

Je me suis attaché, dans l'analyse qui va suivre, à être aussi exact que possible, et à ne rien laisser passer qui mérite d'être signalé. Bien que les médecins inspecteurs disposent de ressources particulières pour l'étude, l'Académie a prouvé à plusieurs reprises qu'elle tenait compte à chacun de ses efforts. La médaille d'or ne va pas toujours à un inspecteur, et j'ai la conviction qu'elle sera attribuée un jour ou l'autre à quelque médecin consultant qui l'aura méritée.

Rapports et Mémoires reçus pour l'année 1885.

Noms des établissements.	Départements.	Auteurs des rapports.
Aix.....	Savoie.....	Léon Blanc, inspecteur.
Amélie-les-Bains.....	Pyrénées-Orientales.....	Médecin militaire.
Arzew (bains de mer)....	Algérie.....	Médecin militaire.
Audinac.....	Ariège.....	Michel Dubuc (?), inspecteur.
Aulus.....	—.....	Bordes-Pagès, inspecteur.
Ax.....	—.....	Auphan, inspecteur.
Bains-de-la-Reine.....	Oran (Algérie).....	Médecin militaire. Lacour-Eymard, pharmacien.
Balaruc.....	Hérault.....	Planche, inspecteur.
Barèges.....	Hautes-Pyrénées.....	Médecin militaire. Grimaux, inspecteur.
Bourbon-l'Archambault....	Allier.....	Médecin militaire.
Bourbonne.....	Haute-Marne.....	Médecin militaire.
Brides.....	Savoie.....	Philbert, inspecteur.
Bussang.....	Vosges.....	Zeller, inspecteur.
Carcanières.....	Ariège.....	De Campoussy, inspecteur.
Cauterets.....	Hautes-Pyrénées.....	Bouyer, inspecteur. Farges, consultant. Sénac-Lagrange, consultant.
Cette (bains de mer).....	Hérault.....	Médecin militaire.
Challes.....	Savoie.....	Royer, inspecteur.
Charbonnières.....	Rhône.....	Girard, inspecteur.
Dieppe (bains de mer)....	Seine-Inférieure.....	Médecin militaire.
Eaux-Bonnes.....	Basses-Pyrénées.....	Cazaux, consultant. Cazenave de la Roche, consultant.
Évaux.....	Creuse.....	Bona, inspecteur.
Fumades.....	Gard.....	Larguier, inspecteur.
Lamalou-le-Bas.....	Hérault.....	Crôs, inspecteur.
Lamotte-les-Bains.....	Isère.....	Gubian, inspecteur.
La Rochelle (bains de mer).....	Charente-Inférieure.....	Médecin militaire.
Luxeuil.....	Haute-Saône.....	Tillôt, inspecteur.
Pierrefonds.....	Oise.....	Bourgarel, inspecteur.
Pougues.....	Nièvre.....	Bovet, inspecteur. Mignot, consultant.
Royat.....	Puy-de-Dôme.....	Boucomont, inspecteur.
Saint-Amand.....	Nord.....	Isnard, inspecteur.
Saint-Gervais.....	Haute-Savoie.....	Deligny, inspecteur.

Noms des établissements.	Départements.	Auteurs des rapports.
Saint-Sauveur.....	Hautes-Pyrénées....	Caulet, inspecteur.
Salins-Montiers.....	Savoie.....	Laissus, inspecteur.
Silvanès.....	Aveyron.....	Martin, inspecteur.
Ussat.....	Ariège.....	Bonnans, inspecteur.
Vals.....	Ardèche.....	{ Lafosse, inspecteur.
		{ Lagarde, inspecteur-adjoint
Vichy.....	Allier.....	{ Peyraud, consultant.
		{ Gautrelet, pharmacien.
Eaux de l'État.....		Armand Cazaux.

**Établissements dont l'Académie n'a pas reçu les rapports
des médecins inspecteurs.**

Établissements.	Départements.	Établissements.	Départements.
Alet.....	Aude.....	Dax.....	Landes.
Allevard.....	Isère.....	Digne.....	Basses-Alpes.
Amélie-les-Bains (civil)	Pyrénées-Orient.	Eaux-Bonnes.....	Basses-Pyrénées.
Andabre.....	Aveyron.	Eaux-Chaudes.....	id.
Avène.....	Hérault.	Encausse.....	Haute-Garonne.
Bagnères-de-Bigorre..	Hautes-Pyrénées.	Enghien.....	Seine-et-Oise.
Bagnères-de-Luchon..	Haute-Garonne.	Escaldas.....	Pyrénées-Orient.
Bagnols.....	Orne.....	Euzet.....	Gard.
Bains.....	Vosges.	Fonsanche.....	id.
Barbotan.....	Gers.	Forges.....	Seine-Inférieure.
Bilazais.....	Deux-Sèvres.	Gamarde.....	Landes.
Bourbon-Lancy.....	Saône-et-Loire.	Grèoux.....	Basses-Alpes.
Bourbon - l'Archambault (civil).....	Allier.	Guagno (militaire)...	Corse.
Bourbonne - les-Bains (civil).....	Haute-Marne.	Hammam Rhira.....	Alger.
La Bourboule.....	Puy-de-Dôme.	La Roche-Posay.....	Vienne.
Cambo.....	Basses-Pyrénées.	Miers.....	Lot.
Campagne.....	Aude.	Mont-Dore.....	Puy-de-Dôme.
Capvern.....	Hautes-Pyrénées.	Néris.....	Allier.
Cauvalat.....	Gard.	Olette.....	Pyrénées-Orient.
Châteauneuf-les-Bains	Puy-de-Dôme.	Orezza.....	Corse.
Châtel-Guyon.....	id.	Préchacq.....	Landes.
Chaudesaigues.....	Cantal.	Rennes.....	Aude.
Condillac.....	Drôme.	Sail-les-Bains.....	Loire.
Cransac.....	Aveyron.	Sail-sous-Couzan.....	id.
Cusset.....	Allier.	Saint-Alban.....	id.
		Saint-Christau.....	Basses-Pyrénées.
		Saint-Galmier.....	Loire.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES EAUX MINÉRALES DE 1885.

9

Etablissements.	Départements.	Etablissements.	Départements.
Sainte-Marie.....	Cantal.	Uriage	Isère.
Saint-Honoré	Nièvre.	Vacqueyras - Montmi - rail	Vaucluse.
Saint-Nectaire	Puy-de-Dôme.	Vernet	Pyrénées-Orient.
Salins.....	Jura.	Vichy (civil).....	Allier.
Salies-de-Béarn	Basses-Pyrénées.	Vittel	Vosges.
Sermaize.....	Marne.		

**Tableau des rapports d'analyses lus à l'Académie de médecine par la Commission des eaux minérales
en 1835.**

Sources.	Localités.	Départements.	Nature des eaux.	Autorisation accordée ou refusée.	Observations.
Des Géants.....	Gigondas.....	Vaucluse.....	Bicarbonatée sodique...	Refusée...	
Mallat.....	Saint-Yorre.....	Allier.....	Alcaline.....	Autorisée.	
Provins.....	Provins.....	Seine-et-Marne....	Carbonatée calcique....	id.	
Des Étuves.....	Digne.....	Basses-Alpes.....	id. id.	id.	
Saint-Henry..	id.	id.	id. id.	id.	
Saint-Étienne.....	id.	id.	id. id.	id.	
Saint-Augustin.....	id.	id.	id. id.	id.	
Barthelon.....	Gréoux.....	id.	id. id.	id.	
Sainte-Marguerite..	Vals.....	Ardèche.....	Alcaline.....	id.	
Amici.....	id.....	id.	id.	id.	
Laure.....	id.....	id.	id.	id.	
Hammam-Mélouane	Rovigo.....	Algérie.....	Chlorurée sodique.....	id.	
Romaine.....	Saint-Galmier.....	Loire.....	Alcaline.....	id.	
Fuonconda.....	Nice.....	Alpes-Maritimes...		Refusée...	
Source.....	Larivière.....	Haute-Marne.....	Bicarbonatée calcique..	Autorisée.	
Élisabeth.....	Vals.....	Ardèche.....	Alcaline.....	id.	
Grande source ma- gnésienne.....					
Sedlitz Française n° 1.....	Beames de Venise.....	Vaucluse.....	Chlorurée calcique.....	Autorisée.	
Sedlitz Française n° 2.....					
Marine.....					
Romaine.....	Echzell (Grand-duché de Hesse).....	Hesse.....	Chlorurée calcique.....	Refusée...	Captage insuffisant.
Gollardot-Thomas..	Brucourt.....	Calvados.....	Carbonatée.....	Autorisée.	
Charnaux.....	Abrest.....	Allier.....	Bicarbonatée.....	id.	

Yvonne.....	Châtel-Guyon.....	Puy-de-Dôme.....	Bicarbonatée calcique, magnésienne.	Autorisée.	
Bain-Fort.....	Rennes-les-Bains.....	Aude.....	Bicarbonatée sodique...	id.	
Bain-de-la-Reine...	id.....	id.....	id. id.	id.	
La Favorita.....	Carabana.....	Espagne.....	Sulfatée sodique.....	id.	
Célestine.....	Vals.....	Ardèche.....	Alcaline.....	id.	
Hélène.....	id.....	id.....	id.....	id.	
Les Meilleures n° 2.	id.....	id.....	id.....	id.	
id. n° 4.	id.....	id.....	id.....	id.	
Du Ponchet.....	Eugénie-les-Bains.....	Landes.....	Sulfatée.....	Refusée...	Trop faible minéralisation.
De l'Échaillon.....	St-Jean-de-Maurienne...	Savoie.....	Chlorurée sodique.....	Autorisée.	
Condal.....	Rubinat.....	Espagne.....	Sulfatée sodique.....	Ajournée.	Jusqu'à plus amples renseignements.
Lacoste.....	Aulus.....	Ariège.....	Sulfatée calcique.....	Autorisée.	
St-Cyr-Châteauneuf	Châteauneuf.....	Puy-de-Dôme.....	Bicarbonatée sodique...	id.	
Du Brochard n° 1..	Longny.....	Orne.....	Bicarbonatée.....	Refusée...	Captage insuffisant.
id. n° 2..	id.....	id.....	id.....	id.	Captage insuffisant.
De Vallière.....	Clermont-Ferrand.....	Puy-de-Dôme.....	Bicarbonatée calcique..	Autorisée.	
L'Excellente.....	St-Sauveur-de-Montagut	Ardèche.....	Alcaline.....	id.	
St-Jean-Lachaud...	Vals.....	id.....	id.....	id.	
St-Jean des Gar-	id.....	id.....	id.....	id.	
nières.....	id.....	id.....	id.....	id.	
St-Jean-Impératrice	id.....	id.....	id.....	id.	
Queyrac.....	Queyrac.....	Gironde.....	Bicarbonatée.....	Refusée...	La composition de cette eau se rapproche de celle d'une eau potable.
Émilie.....	Vals.....	Ardèche.....	Alcaline.....	Autorisée.	
Cé.....	Vézézou.....	Haute-Loire.....	Carbonatée calcique...	id.	
Eaux-Chaudes.....	Alet.....	Aude.....	Bicarbonatée calcique, magnésienne.....	id.	
Du Progrès.....	Vals.....	Ardèche.....	Alcaline.....	id.	
La Parisienne.....	id.....	id.....	id.....	id.	

Ces quarante-neuf analyses ont été faites dans le laboratoire de l'Académie de médecine par M. Hardy, son chef des travaux chimiques, dont nous ne saurions trop louer le zèle infatigable.

Aix-les-Bains.

M. Léon Blanc, déjà récompensé par l'Académie, envoie cette année un rapport très important au point de vue administratif; il signale des infiltrations d'eau pluviale qui altèrent parfois l'eau des sources, circonstance dont profitent les établissements rivaux d'Allemagne pour appeler à eux la clientèle; ces derniers font de grands sacrifices d'argent pour améliorer incessamment le service des eaux et le confort des baigneurs. Si Aix veut conserver sa prospérité qui, du reste, est en voie d'augmentation, il importe qu'on fasse des travaux dont l'inspecteur donne un programme détaillé.

Cette partie du rapport de M. Blanc mérite d'être signalée.

Mettant à profit certains travaux récents, notamment ceux de notre collègue M. Constantin Paul, l'inspecteur des eaux d'Aix a étudié l'action des eaux dans les maladies du cœur. Contrairement à l'opinion dominante encore aujourd'hui qui veut que tout cardiaque soit écarté des eaux minérales, qui ont toutes sans exception la réputation d'être plus ou moins excitantes du système circulatoire et par conséquent dangereuses pour les cardiaques, un certain nombre de médecins cherchent aujourd'hui à préciser certains cas dans lesquels les eaux minérales peuvent et doivent être prescrites aux cardiaques. M. Léon Blanc nous raconte ses hésitations au début, et comment il a été enhardi par le professeur Bouchacourt, de Lyon, à propos d'une malade fort gravement atteinte cependant; car il s'agissait d'une insuffisance avec rétrécissement mitral d'origine rhumatismale, avec faiblesse et irrégularité du pouls, troubles du côté des poumons et des reins, légère infiltration des membres inférieurs. En se plaçant au point de vue de la médecine traditionnelle, « rien ne manquait dans ce cas, dit M. Blanc, pour interdire tout traitement thermal. » Sur l'insistance de M. Bouchacourt, ce traitement fut institué cependant, et la malade s'en trouva bien. Elle revint plusieurs années à Aix, et chaque fois avec un bénéfice sensible, non seulement pour ses rhumatismes, mais pour l'état du cœur.

Encouragé par ce résultat, M. Blanc continua son expérimentation thérapeutique. Sur un nombre total de 2,692 rhumatisants, qu'il a

soignés depuis dix-neuf ans, il compte 118 malades atteints d'affections cardiaques.

On se demande d'abord si l'auteur a soumis à sa thérapeutique balnéaire d'Aix indistinctement tous les malades atteints d'affection cardiaque qui se sont présentés à lui. Je ne le pense pas; car il admet qu'il y a souvent lieu d'interdire les eaux minérales aux cardiaques; mais si on cherche dans quels cas il faut prononcer cette interdiction, on ne trouve dans le mémoire de M. Blanc rien de bien précis; tandis que l'auteur entre dans les plus grands détails et les plus minutieux sur les précautions à prendre en administrant la douche aux cardiaques, il est beaucoup moins catégorique quand il s'agit de dire quels sont les cardiaques qu'il ne faut pas doucher. Sur ce point si essentiel, voici tout ce que je trouve :

« On peut, même pour les cardiaques invétérés, ne pas reculer devant les lésions les plus formelles et les plus graves lorsqu'on ne constate pas d'athérome artériel. « Or, cette constatation, si elle est parfois très facile, est, au contraire, parfois aussi absolument impossible; ce qui ne laisse pas que de jeter un certain doute dans la valeur de la loi clinique.

Une contre-indication plus formelle encore, selon M. Blanc, est la suivante : chez les cardiaques qui n'ont pas eu de manifestations rhumatismales depuis quelques années, lorsqu'il existe « du nervosisme, et des palpitations *plus nerveuses que cardiaques* (sic), ces malades se trouveraient mal de l'excitation générale produite par les eaux d'Aix qui agissent si manifestement sur le système nerveux. »

Il n'est peut-être pas bien facile de se rendre compte de ces palpitations *plus nerveuses que cardiaques*; et ici encore la loi me paraît obscure et douteuse.

Quant aux cas qui ne sont pas encore invétérés, l'auteur affirme que plus la lésion est récente, plus elle a de chances de se résorber sous l'action des eaux; d'où le conseil formel « d'envoyer les malades à la station thermale le plus tôt possible, soit 25 ou 30 jours après que les accidents aigus ont disparu. »

J'ignore si ce conseil sera fortement goûté par mes collègues, et même par les malades. Quant à moi, qui suis un peu rebelle peut-être aux nouveautés, j'ai trop peur des tendances récidivantes du

rhumatisme pour obéir à cette invitation au moins dans les étroites limites où elle est faite, et j'attendrai que l'expérience ait prononcé.

Je dois le dire, ces contre-indications, les seules que j'aie trouvées énoncées dans le travail de M. Blanc, me paraissent douteuses, insuffisantes, et peu faites pour entraîner dans une voie nouvelle et qui n'est pas sans dangers.

Si maintenant nous continuons l'étude de la statistique de M. Blanc, nous voyons que sur les 118 malades rhumatisants, atteints d'affection cardiaque, auxquels il a administré le traitement balnéo-thérapique d'Aix, 20 ont été guéris, 40 améliorés, 56 sont restés stationnaires et 2 sont morts.

L'auteur, bien entendu, ne rapporte pas toutes ces observations; il en choisit 23, qu'il abrège, et qui naturellement sont des plus favorables.

Or, on se demande d'abord comment il se fait qu'aucun de ces 118 malades n'ait vu sa maladie s'aggraver, à l'exception de deux qui sont morts; et encore M. Blanc s'efforce de prouver que s'il est arrivé malheur à ces deux derniers, c'est bien par leur faute; le premier a pris les eaux sans consulter le médecin; le second, quittant Aix en bon état, est allé faire une tournée en Suisse, où une congestion pulmonaire l'a emporté en quelques heures. Or, il ne paraît pas prouvé que l'excursion en Suisse ait plus de part à cet accident que le traitement d'Aix. L'auteur, au surplus, ne cache pas une certaine préoccupation que lui cause le danger de la mort subite à laquelle tout cardiaque est exposé, et qui serait d'un si déplorable effet si elle survenait pendant le traitement et dans une station thermale. Je pense bien que bon nombre de médecins y regarderont à deux fois avant d'exposer le médecin inspecteur d'Aix et leurs clients à un tel désagrément.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails des 23 observations résumées par M. Blanc. Il fait remarquer lui-même que la plupart des malades guéris sont de jeunes sujets; et on voit dans les observations que bon nombre de ces jeunes sujets présentaient un souffle à la base se prolongeant dans les vaisseaux du cou, en même temps qu'un souffle à la pointe. Il y aurait peut-être quelques réserves à faire au moins pour plusieurs de ces cas. Tous les médecins ne sont pas

d'accord sur la valeur et la signification de ces souffles. S'il est très exact que le rhumatisme peut être grave chez les jeunes sujets, il ne l'est pas moins qu'on voit parfois chez ces malades disparaître, sans traitement, certains souffles qui semblaient accuser une lésion organique, et toute trace symptomatique s'effacer.

Quoi qu'il en soit, le travail de M. Blanc est important, et peut le devenir encore plus s'il a une suite, s'il se précise dans ses conclusions. C'est là un sujet neuf et à l'ordre du jour; d'autres stations minérales disputent à Aix l'honneur et le profit de la clientèle des cardiopathes. Les études de M. Blanc, encore incomplètes, méritent à tout le moins un encouragement, et j'ai cru devoir m'y arrêter d'une manière spéciale.

Audinac (Ariège).

Le médecin inspecteur, dont je n'ai pu lire le nom, nous envoie une causerie qui n'est pas sans attrait sur le bon effet de ses eaux dans les affections du tube digestif et de ses annexes.

Aulus (Ariège).

M. Bordes-Pagès, médecin inspecteur, à la suite de son rapport statistique, énonce quelques corollaires très brefs sur l'utilité des eaux d'Aulus dans la syphilis et l'herpétisme.

Ax (Ariège).

Le rapport du D^r Auphan, inspecteur, outre la statistique, contient des analyses des sources de la localité, qui sont nombreuses, et forment une gamme variée applicable à des cas très différents. Des corollaires détaillés et intéressants spécifient l'action des eaux dans les dartres, la scrofule, la tuberculose, les traumatismes divers, les maladies de l'utérus et de ses annexes, la chlorose et l'hystérie.

Balaruc (Hérault).

Une brochure de M. le D^r Adr. Planche, inspecteur, très intéressante au point de vue historique et au point de vue de l'origine

probable des eaux de Balaruc, se termine par des considérations importantes sur l'action spéciale de ces eaux dans les paralysies. L'auteur ne dissimule pas que les hémiplegiques qu'on envoie souvent à ces eaux ne s'en trouvent pas toujours bien. Les guérisons sont rares ; le plus souvent l'état reste stationnaire, s'il ne s'aggrave pas. Le D^r Planche cherche la raison de ces résultats opposés et croit l'avoir trouvée dans la différence des tempéraments. Suivant lui, les tempéraments lymphatiques seraient seuls appelés à bénéficier des eaux ; les sanguins et les nerveux s'en trouveraient mal. Et il en serait de même des rhumatisants, qui ne seraient améliorés qu'autant que la note scrofuleuse s'ajouterait chez eux à la diathèse rhumatismale. Quant aux paralysies hystériques, *sine materia*, elles seraient notablement rebelles aux eaux de Balaruc.

Il doit y avoir dans ces observations pratiques un fond de vérité qui cadre bien avec la vieille réputation des eaux chlorurées sodiques ; mais, en ce qui concerne les hémiplegiques, l'explication laisse à désirer, à moins pourtant que ces hémiplegiques ne soient d'un âge voisin de l'enfance.

M. le D^r Planche insiste du reste sur la nécessité d'agrandir l'hôpital, où on est obligé de réduire à quinze jours la durée du traitement pour recevoir un plus grand nombre de malades. Nous signalons cette très légitime requête aux deux ministères compétents, guerre et commerce.

Barèges (Hautes-Pyrénées).

M. le D^r Grimaud, bien connu de l'Académie qui l'a plusieurs fois récompensé, nous adresse aujourd'hui un mémoire manuscrit, pas très long, mais excellent sur *Les indications et l'efficacité des eaux dans la syphilis*. C'est le résumé d'une expérience déjà longue faite par un médecin consciencieux et instruit. Il examine successivement les points suivants :

1° A *quelles périodes de la syphilis convient-il de recourir aux bains de Barèges?* — Il note que ces eaux sont dangereuses à la période initiale, où elles risquent d'amener à leur suite le phagédénisme ; qu'à la période secondaire, elles causent encore souvent une exacerbation, mais souvent passagère et utile ; c'est surtout à la période tertiaire,

et principalement contre les ostéites et périostéites, surtout suppurées, qu'elles conviennent. Dangereuses dans l'encéphalite et les gommages du cerveau, elles sont souvent efficaces dans les affections médullaires, et surtout dans la cachexie syphilitique; il faut cependant en excepter le phagédénisme tertiaire, qui s'exaspère toujours à Barèges;

2° *Les eaux sulfureuses peuvent-elles suffire, sans les spécifiques?* — M. le D^r Grimaud, s'en référant à l'expérience du D^r Salcade qui exerce aux eaux espagnoles de Carratraca qu'il a étudiées sur place, l'admet volontiers, surtout quand les spécifiques ont été employés longtemps, et que l'économie en est saturée. Cependant on voit que dans sa pratique à Barèges il a l'habitude de continuer autant que possible l'usage de l'iodure de potassium;

3° *Quelle est la valeur du traitement dit d'épreuve?* — Elle est nulle, ainsi qu'on l'admet généralement aujourd'hui. Quelques observations de syphilis graves heureusement modifiées à Barèges terminent le mémoire.

Bourbonne (Haute-Marne).

Pas de rapport de l'inspecteur. M. Challan de Belval, médecin de l'hôpital militaire, en outre de la statistique, fait un rapport détaillé sur les observations de ses malades; il demande qu'on établisse la permanence du traitement pendant l'hiver.

Brides (Savoie).

M. le D^r Philbert, médecin inspecteur, envoie une série de brochures qui remonte à 1876, et qui est bien connue de l'Académie. On sait que, sous l'impulsion du regretté Gubler, le D^r Philbert a installé en Savoie, aux eaux de Brides, dans un admirable pays et dans un établissement qui a pris une grande importance au point de vue du confort et même du luxe, la cure de l'obésité. Le traitement hydro-minéral de cette importante déviation nutritive, avant cette installation, était uniquement dévolu à l'Allemagne, principalement aux eaux de Marienbad et de Kissingen. M. Philbert est arrivé à des résultats importants, consignés dans la série de mémoires que je

signalais tout à l'heure, et à laquelle s'ajoute aujourd'hui un dernier et nouveau travail sur la *Cure de l'obésité héréditaire chez les enfants et les adolescents*; cette espèce particulière d'obésité mérite une attention spéciale; car elle est plus facile à guérir si on la combat de bonne heure, tandis que si on l'abandonne à elle-même, elle peut prendre une gravité menaçante pour les sujets qui en sont affectés et qui sont condamnés à mourir fort jeunes.

Les bains et piscines de Salins-Moutiers, situés à proximité de Brides, mettent à la disposition des malades une sorte de bains de mer chauds en pleine montagne, et constituent un adjuvant précieux à la médication pour ces jeunes sujets, qui présentent souvent tous les attributs du lymphatisme.

Bussang (Vosges).

La station de Bussang dans les Vosges reçoit plus de touristes que de malades. Le D^r Zeller, médecin inspecteur, non résidant, espère que l'établissement hydrothérapique qu'on vient de construire dans de bonnes conditions a des chances de succès, la médication ferrugineuse de la source apportant son contingent. Il fait appel aux médecins pour diriger de son côté les anémiques, chlorotiques.

Carcanières (Ariège).

Le D^r de Campoussy, médecin inspecteur, ne réside pas non plus; il va à l'établissement trois fois par semaine. La clientèle, peu riche, indigente souvent, ne consulte pas le médecin, surtout depuis le dernier décret. L'aménagement des établissements laisse beaucoup à désirer; l'analyse des eaux (sulfurées sodiques, très chaudes, de 25 à 60°), n'est pas faite d'une manière scientifique certaine. Il y a là des richesses qu'on laisse perdre.

Cauterets (Hautes-Pyrénées).

La station de Cauterets nous envoie toujours d'assez nombreux travaux.

Le D^r Bouyer, médecin inspecteur, à la suite d'un rapport très bien fait qui contient des renseignements précis sur l'état des sources avec les améliorations que comporte leur aménagement, nous donne une étude spéciale, très bien faite également, des eaux sulfureuses dégénérées (le Pré, les OEufs, le Petit Saint-Sauveur, les Roches, le Bois, Pauzevieux) et sur la source silicatée sulfureuse de Mahourat. Il insiste sur les indications et contre-indications de ces sources.

M le D^r Farges, médecin consultant, est l'auteur de trois brochures très remarquables.

1° *Éruptions, granulations, ulcérations des organes sexuels de la femme; traitement classique et thermal*, 1883.

Bon mémoire, qui utilise les travaux de Bazin, Courty, Guéneau de Mussy, Bernutz, Alphonse Guérin, en y ajoutant quelquefois sa note personnelle. Le traitement est particulièrement soigné. L'auteur oublie, quand il le faut, qu'il exerce à Cauterets, et insiste sur les indications spéciales qui doivent faire préférer d'autres sources.

2° *Les maladies chroniques de la gorge et de la voix; hygiène et traitement*, 1884.

Excellent traité, contenant de nombreux emprunts à Isambert et à Lasègue. Le traitement est très détaillé, et contient l'indication de formules nombreuses, et de procédés peu répandus dans la pratique ordinaire.

L'étude des eaux minérales ne se borne pas à Cauterets; bien que concise, elle est très topique et très consciencieuse.

3° *Les eaux sulfureuses thermales des Pyrénées, leurs vertus, leurs dangers; méthodes et errements*.

Ce livre, qui s'intitule lui-même *Guide thermal*, contient, méthodiquement énoncés en style très clair et cependant scientifique, des conseils très judicieux sur l'hygiène du baigneur, la spécialisation des sources de Cauterets et leurs indications. Ce manuel n'est pas uniquement destiné aux malades; il s'adresse également aux médecins.

Enfin, M. le D^r Sénac-Lagrange, médecin consultant, envoie une brochure intitulée : *Application de la méthode thermique sulfureuse à Cauterets dans quelques modes et états congestifs généraux et locaux*.

L'auteur cherche à systématiser et théoriser la pathogénie un peu

vague de la congestion, dont il admet deux modalités très différentes chez les sujets lymphatiques et chez les arthritiques.

Puis il fait à ce propos une étude pratique de la douche des pieds (douche froide; douche alternativement froide et chaude) dont on use assez volontiers en ce moment; et il s'applique, avec raison, à en poser les contre-indications. Il fait remarquer que, même en faisant suivre la douche froide d'un jet chaud, la réaction manque souvent, surtout chez les sujets un peu âgés; et il cite quelques cas où cette méthode a eu de mauvais résultats.

Challes (Savoie).

Le D^r Royer, inspecteur, donne des détails importants sur l'aménagement des sources et les améliorations qu'il conviendrait d'y apporter.

Il envoie en outre un mémoire intitulé : *De l'angine glanduleuse proprement dite, de l'angine interstitielle granuleuse, exsudative et atrophique; du traitement de ces angines au moyen des eaux de Challes.*

Bonne étude anatomo-pathologique de ces diverses angines, et réfutation de la théorie allemande qui en fait des affections locales indépendantes de toute prédisposition constitutionnelle. L'eau de Challes paraît avoir un effet immédiat assez sensible sur ces diverses angines; l'effet consécutif reste plus douteux. Il semble cependant que dans certains cas deux saisons aient suffi à amener la guérison.

Charbonnières (Rhône).

Le D^r Girard, inspecteur, insiste sur la température exceptionnelle de ces eaux ferrugineuses chaudes (90°) et sur la belle installation de l'établissement hydrothérapique et des piscines.

Eaux-Bonnes.

Le rapport du médecin inspecteur n'est pas parvenu à la Commission. Deux médecins consultants ont envoyé des travaux importants.

Le D^r Cazaux, déjà récompensé en 1880 pour son excellent mé-

moire sur l'*Hémoptysie thermale* (1878) et pour ses *Lettres médicales sur les Eaux-Bonnes* (1875), qui résument avec beaucoup de concision et de clarté l'action des Eaux-Bonnes dans les angines, les laryngites, l'asthme, le catarrhe, la phtisie et la pleurésie chronique, adresse aujourd'hui à l'Académie un nouveau mémoire (1883) sur la *Nature et le traitement hydrologique de la phtisie pulmonaire*. Dans ce travail, après avoir posé nettement les contre-indications du traitement thermal, l'auteur fait une étude comparative détaillée et très intéressante des principales sources auxquelles on envoie habituellement les phtisiques : Ems et Royat, Soden et Ischl, Wissembourg, Lippspringe (en Westphalie), sont successivement passés en revue ; mais ce sont surtout les eaux d'Espagne que M. Cazaux a étudiées sur place, et sur lesquelles il nous donne des renseignements fort curieux et absolument nouveaux : *Penticoza*, *Urbernaga*, eaux azotées, dont le D^r Pedro Ziménès propose de faire une classe nouvelle, auxquelles il attribue une action calmante et résolutive des congestions péricuberculeuses, et qu'on emploie principalement en inhalations ; les eaux d'*Ontasceda*, *Escoriaza*, *El Molar* et *Cortyada*, qu'il rapproche de Saint-Honoré et d'Amélie-les-Bains ; enfin les eaux de *Betelu*, *Santa Aguada*, *Caldas de Oviedo*, particulièrement excitantes et congestionnantes, qu'il rapproche d'Allevard, de Pierrefonds et d'Enghien.

Cette étude, particulièrement neuve, mérite assurément d'être remarquée et encouragée.

M. le D^r Cazenave de la Roche, médecin consultant aux Eaux-Bonnes, est l'auteur d'un volume in-12 de plus de 300 pages, intitulé *De certaines formes de maladies de poitrine et de leur curabilité aux Eaux-Bonnes*.

Ce volumineux travail, qui fait suite à cinq publications antérieures sur les Eaux-Bonnes (1853 à 1881), les résume et les complète. Tout en se défendant de faire de la station où il exerce depuis trente ans une apologie complaisante et intéressée, l'auteur se dit profondément convaincu que les Eaux-Bonnes sont aujourd'hui la seule arme sérieuse avec laquelle on puisse combattre efficacement la tuberculose ; il refuse à la suralimentation connue sous le nom de gavage, aussi bien qu'aux injections rectales gazeuses, toute action vraiment curative ; et, s'appuyant sur la théorie parasitaire, il soutient

que, le soufre étant par excellence le parasiticide du bacille, les eaux sulfurées sodiques d'Eaux-Bonnes doivent figurer au premier rang des médicaments antibacillaires. Nous avons vu déjà la même prétention chez M. le D^r Niepce, pour les eaux sulfurées calciques froides d'Allevard.

M. de la Roche attire en outre l'attention des gynécologistes sur la source sulfurée calcique froide d'Orteig, à laquelle il attribue, aux Eaux-Bonnes, une spécialisation bien marquée dans la cure des affections utérines.

Il conseille aux malades qui se pressent en juillet et août autour des fontaines des Eaux-Bonnes, d'étendre un peu plus le temps de la saison qui, dit-il, est excellente en juin et en septembre, moins orageuse, et par conséquent expose moins les malades aux complications gastro-intestinales et particulièrement à la dysenterie.

Chemin faisant, il aborde sommairement la question des sanatoria hibernaux de Davos et Saint-Maurice, et signale dans la chaîne pyrénéenne et particulièrement au village de Gontz, situé à 1000 mètres d'altitude dans la vallée d'Ossau, un plateau assez large et bien abrité des vents du nord et de l'ouest, sur lequel on pourrait facilement créer un établissement où les Espagnols et les Français se trouveraient mieux qu'à Davos.

Je n'en dirai pas plus long sur ce volumineux travail, qui reprend à nouveau certaines vieilles querelles que l'auteur a soutenues jadis contre Pidoux, et qui contient encore quelques renseignements sur les stations méditerranéennes de Menton et Saint-Raphaël, où le médecin consultant des Eaux-Bonnes se réfugie tous les ans pendant l'hiver.

Évaux (Creuse).

Le D^r Bona, inspecteur, médaillé déjà en 1872 et 1873, continue nous envoyer des renseignements sur les défauts de l'établissement d'Évaux, qui réclame des améliorations indispensables. On pourrait faire beaucoup mieux avec ces eaux très chaudes, très abondantes et qui conviennent parfaitement aux rhumatismes, névralgies, névroses, et à certaines maladies utérines ou cutanées.

Fumades (Gard).

M. le *D^r Larguier*, inspecteur, réclame de grandes améliorations pour ces sources, qui sont d'une abondance extrême (8200 hectolitres en 24 heures), mal captées, mal aménagées. La station manque de routes praticables; la clientèle se borne à la population des environs qui n'est pas riche. Là encore, il y a des richesses mal utilisées. Les eaux sulfureuses ne sont guère recherchées que par les malades atteints d'affections cutanées; elles pourraient être employées dans des maladies toutes différentes, et notamment dans les bronchites, laryngites, et dans la phthisie.

Lamalou-le-Bas (Hérault).

Le *D^r Cros*, inspecteur, nous envoie un rapport statistique bien fait, suivi en corollaires de quelques bonnes remarques sur l'action des eaux, principalement dans les paralysies consécutives aux maladies aiguës.

Lamotte-les-Bains (Isère).

Le *D^r Gubian*, inspecteur, fait de la station où il exerce une description fort engageante au point de vue du pittoresque. Les eaux bromo-chlorurées sodiques non gazeuses, très chaudes, contiennent de l'arsenic, de la lithine et de l'iode. Il y a un établissement hydrothérapique; elles conviennent particulièrement aux maladies de l'utérus et de ses annexes, au rhumatisme dans sa forme chronique. Le climat, très sec, conviendrait très particulièrement aux rhumatisants.

Luxeuil (Haute-Saône).

L'inspecteur, le *D^r Tillot*, à qui l'Académie a décerné la plus haute récompense dont elle dispose, en le nommant son correspondant, continue à nous envoyer un rapport très bien fait, dans lequel il insiste sur certaines défauts des aménagements balnéaires, et propose des améliorations utiles.

Oran (Algérie).

Les cahiers statistiques du médecin militaire sont accompagnés d'une notice sur la composition de la *source thermale des bains de la Reine*, par M. Lacour-Eymard, pharmacien de 1^{re} classe à l'hôpital militaire d'Oran. Voici les résultats de cette analyse :

ÉLÉMENTS GAZEUX.

Acide carbonique.....	12 c. c.
Oxygène.....	06 —
Azote.....	60 —
	78 c. c.

SUBSTANCES FIXES.

Carbonate de chaux.....	0,050
— de magnésie.....	traces
Chlorure de sodium.....	9,502
Bromure de sodium.....	0,010
Chlorure de calcium.....	0,097
Sulfate de chaux.....	1,313
Chlorure de magnésium.....	0,878
Salicilate de soude.....	0,053
Matières organiques solubles non azotées.....	0,000
	12,160 par litre.

Ces eaux, analogues à celles de Bourbonne, de Balaruc, de Bourbon l'Archambault, peuvent rendre de grands services.

L'Académie a récompensé l'an dernier M. Lacour-Eymard, en lui décernant la médaille d'or.

Pierrefonds (Oise).

A la suite de son rapport statistique, M. le D^r *Bourgarel*, inspecteur, nous adresse un mémoire manuscrit sur l'*Obscurité du bruit respiratoire au sommet d'un des poumons*. Ce signe, accompagné d'une diminution de la sonorité, se rencontrerait plus souvent du côté droit, et ne serait pas toujours en rapport avec un début de tuberculose. On le trouverait aussi chez des arthritiques, des sujets hypochondriaques

et angineux, nullement tuberculeux. Une vingtaine d'observations un peu sommaires viennent à l'appui; mais plusieurs de ces malades n'ont pas été suivis assez longtemps pour que la conviction soit entraînée.

Pougues (Nièvre).

M. le Dr *Bovet*, inspecteur, a été évidemment chimiste et pharmacien avant de faire de la médecine. Il nous communique un long travail sur les purgatifs, qui n'est qu'une compilation, indigeste et sans aucune recherche personnelle, qui remonte jusqu'au berger Mélampe, et ne contient même aucune conclusion en ce qui concerne les contre-indications des purgatifs, si ce n'est celle-ci qui est assurément excellente, mais très peu neuve, à savoir, qu'en fait de purgatifs il faut se méfier des charlatans.

En revanche, il nous donne sur la composition de l'eau minérale de Pougues, Saint-Léger, des recherches nouvelles qui ont de l'intérêt : elles contiennent le dosage de l'arsenic (0,0032 par litre), celui de la lithine (0,0072 par litre), et celui des gaz en dissolution : 100 vol. de gaz recueilli sur la source renferment :

Acide carbonique.....	76
Azote.....	18
Oxygène.....	6

Une brochure de 30 pages sur l'*Entérite chronique et son traitement par les eaux minérales de Pougues*, contient une partie théorique, qui n'est guère encore formée que de citations. La partie pratique, *indications et contre-indications des eaux de Pougues*, est remplie tout entière par une étude des caractères de la source Saint-Léger, l'énumération des soins hygiéniques, et du régime et par quatre observations.

Le Dr *Mignot*, médecin consultant à Pougues depuis vingt-trois ans, nous adresse en deux fascicules des *Études cliniques sur les eaux minérales de Pougues*, études très personnelles et dans lesquelles on sent le médecin observateur et expérimenté. Il a pris pour épigraphe cette pensée si juste de notre collègue M. Durand-Fardel : « On aura plus fait pour nos établissements thermaux en éloignant les malades qui n'y trouveraient pas de soulagement qu'en trompant par des pro-

messes mensongères malades et médecins, qu'en cherchant à passionner la mode. »

Royat (Puy-de-Dôme).

Le rapport statistique ne nous est pas parvenu; mais nous avons reçu un mémoire manuscrit intitulé : *Étude sur l'angine granuleuse arthritique*, dans lequel le D^r Boucomont prétend, fort à tort, que Bazin n'a pas rapporté l'angine granuleuse à l'arthritisme; il affirme en outre que le traitement local de cette affection est inutile et même dangereux, *quand on n'a pas au préalable profondément modifié la diathèse*. Aussi repousse-t-il toute intervention locale active avant le septième ou le huitième jour de la cure. Il faut assurément que le médecin inspecteur des eaux de Royat ait dans ses sources une confiance illimitée, pour qu'il les croie capables de modifier profondément une diathèse en sept ou huit jours.

Saint-Amand (Nord).

Un rapport statistique, bien sec, nous annonce une analyse nouvelle des *Boues* de Saint-Amand.

Saint-Gervais (Haute-Savoie).

Après une bonne description de l'établissement auquel une excellente installation hydrothérapique est annexée, et après avoir insisté sur quelques desiderata administratifs, M. Deligny, médecin inspecteur, exprime le regret que l'administration ait augmenté le prix des bains pour les personnes qui ne logent pas dans son hôtel; cette mesure nuit à l'extension de la station. Des corollaires bien faits insistent sur les indications de ces eaux un peu trop spécialisées, selon lui, dans l'esprit des médecins, à l'eczéma.

Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées).

Le D^r Caulet, médecin inspecteur, médaille d'or en 1879, se borne à constater que la compagnie fermière, qui a encore plus de quarante ans de bail, continue à ne tenir aucun compte des règlements d'administration, énonciation un peu vague et sans articulation précise.

Salins de Moutiers (Savoie).

Le *D^r Laissus*, inspecteur (médaille d'argent en 1876), demande une analyse nouvelle, faite sur place, de ces eaux complexes dans lesquelles l'iode, l'arsenic, le cuivre, le manganèse, la lithine, décèlent leur présence, et n'ont pas encore été dosés. L'établissement thermal situé en contre-bas de la route, bien qu'il ait été amélioré, devrait être agrandi et déplacé. A la suite de la statistique, on trouve des corollaires intéressants, particulièrement au point de vue de l'action des eaux dans les maladies de l'enfance; l'auteur joint à son envoi un mémoire manuscrit qui développe et appuie ces corollaires, et deux brochures. La première, intitulée *Les eaux de mer thermales de Salins-Moutiers* (1884), insiste sur l'avantage qu'ont ces eaux d'être thermales et situées en pleine montagne. Il demande que l'assistance publique de Paris et de Lyon profite de ces conditions pour établir à Salins-Moutiers un hôpital pour les enfants analogue à celui de Berck-sur-Mer. Cette idée mérite d'être prise en sérieuse considération, et on pourrait notamment diriger sur Salins-Moutiers les enfants atteints d'ophtalmies scrofuleuses qui se trouvent assez mal du séjour de Berck.

La seconde brochure intitulée : *De la spécialité thérapeutique des eaux thermales de Brides-les-Bains* (1886), reconnaît à ces eaux des qualités *toni-purgatives*, mais leur conteste toute efficacité spéciale contre l'obésité. L'ardeur de la controverse fait soupçonner ici une rivalité que la proximité des deux stations de Brides et Salins rendait inévitable. Sans entrer dans cette polémique, et en restant dans le côté scientifique de la question, on peut concéder à M. le *D^r Laissus* la proposition qu'il avance. Les eaux purgatives, quelles qu'elles soient, ne sont pas un spécifique contre l'obésité; à Brides, comme à Marienbad, on se sert des purgations dans la cure contre l'obésité, dont le régime et l'entraînement sont les véritables remèdes.

Silvanès et Andabre (Aveyron).

Le *D^r Martin*, inspecteur, fait ressortir les avantages des eaux chaudes faiblement minéralisées de Silvanès contre les névroses, les

maladies de l'utérus, la dyspepsie et le rhumatisme vague. A 3 kilomètres les eaux d'Andabre, ferrugineuses, froides, avec leur hydrothérapie, sont un utile auxiliaire.

Ussat (Ariège).

Ces eaux chaudes (38°) bicarbonatées calciques, particulièrement efficaces contre les maladies nerveuses, la chorée surtout, et les affections utérines, auraient besoin de quelques améliorations que signale le *D^r Bonnans*, médecin inspecteur, et grâce auxquelles la station pourrait prendre plus d'importance.

Vals (Ardèche).

Le *D^r Lafosse*, inspecteur, mentionne quelques sources nouvelles (chaque jour on en découvre), et ajoute à ses rapports antérieurs un petit mémoire contenant dix observations très sommaires sur le *Traitement du diabète à Vals*.

Le *D^r Lagarde*, médecin inspecteur adjoint adresse une petite brochure sur le *Traitement des diverses formes de l'état dyspeptique à Vals*.

Vichy (Allier).

Le rapport de l'inspecteur fait défaut pour 1865.

Le *D^r Peyraud*, médecin consultant à Vichy, et *M. Gautrelet*, pharmacien à Vichy, ont mis en commun leurs lumières pour publier une brochure de 80 pages intitulée : *Nouvelles recherches expérimentales sur la composition et l'action des eaux et de l'air de Vichy*, 1886.

Ces deux auteurs ont fait déjà l'un et l'autre d'assez nombreuses communications soit à la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux, soit à l'Académie de médecine et à l'Institut.

La partie chimique du mémoire commun, appartenant à *M. Gautrelet*, n'apporte rien de bien nouveau aux analyses de Bouquet et de Willm, dont elle adopte les conclusions, à savoir, que l'écart de minéralisation entre les diverses sources de Vichy est extrêmement faible et presque négligeable.

Mais ici le médecin intervient pour revendiquer (après Durand-

Fardel, Lucas et tous les médecins qui ont pratiqué à Vichy) les spécialisations cliniques de chaque source, qu'il théorise d'une manière qui paraît logique et séduisante.

Cependant M. Gautrelet ayant remarqué, après bien d'autres, que les eaux de Vichy dans certaines circonstances dégageaient une odeur d'hydrogène sulfuré manifeste, a étudié le phénomène en lui-même, sans en rechercher les causes, et s'est borné à faire le dosage de l'acide sulfhydrique dans les différentes sources ; il a trouvé des chiffres qui, en dix-millièmes, varient de 0 à 15 (Chomel), 17,5 (Grande-Grille), et 22,8 (Vesse).

Partant de cette donnée, qui n'aura toute sa valeur que lorsque les causes du phénomène auront été nettement élucidées, et lorsqu'il aura été bien établi qu'elles ne sont pas purement accidentelles, les auteurs ont échafaudé toute une théorie assez compliquée sur l'action des eaux de Vichy, théorie qui aurait pour base le pouvoir réducteur de l'acide sulfhydrique sur l'hémoglobine. Votre rapporteur a eu quelque peine à s'en rendre compte et n'a nulle prétention à la juger.

Tout ce qui précède constitue la première partie du mémoire. La seconde partie est occupée par l'étude spéciale de l'air de Vichy :

Tandis que la composition moyenne de l'air atmosphérique donne :

Oxygène.....	23
Azote.....	77
CO ²	0,000256

on trouve à Vichy, en moyenne :

CO ²	0,0008 à 9
-----------------------	------------

D'où les auteurs tirent les conclusions suivantes :

- Immunité de Vichy à l'encontre de certaines maladies contagieuses : choléra, fièvre typhoïde ;
- Excitation de l'activité respiratoire ;
- Activité plus grande de la végétation ;
- Action sédative du climat de Vichy sur les névroses, la mélancolie, etc. ;

Nécessité pour les malades de venir à Vichy, et insuffisance de la cure dite Vichy chez soi.

Cette dernière conclusion, qui est l'aboutissant de toutes les autres, ne manque pas d'une utilité pratique qui sera fort appréciée sans doute par d'autres stations auxquelles nos auteurs accordent le titre de stations à air carbonique : Néris, Bourbon et Saint-Alban, et qu'ils conviennent généreusement au partage du privilège de Vichy.

Dans le rapport de 1886, mon collègue et ami M. Vidal, appréciant le mémoire que je viens d'analyser et qu'il avait reçu en placards, disait que « les théories très ingénieuses, souvent transcendantes, soutenues par les auteurs ne sauraient être admises avant d'avoir été soigneusement vérifiées. » Je ne saurais mieux dire moi-même.

M. le D^r Armand Cazaux, directeur du journal *le Monde thermal*, a, dans une brochure à l'aspect élégant intitulée *Les thermes de l'État*, réuni sur les eaux de Bourbon-l'Archambault, Bourbonne, Luxeuil et Néris, des renseignements bibliographiques, administratifs, historiques et même médicaux, qui s'adressent peut-être un peu plus à la clientèle qu'à la science, mais qui dans leur concision ne manquent point de justesse.

Il me reste maintenant, Monsieur le Ministre, à vous faire les propositions de récompense que la Commission, après examen des titres des candidats, a cru devoir adopter, et qui sont les suivantes :

1^o Médaille d'or :

M. le D^r PHILBERT, médecin inspecteur aux eaux de Brides : série de mémoires importants sur la cure de l'obésité de 1876 à 1885, et en dernier lieu un travail sur *La cure de l'obésité héréditaire chez les enfants et les adolescents*.

2^o Deux rappels de médaille d'or :

1^o M. le D^r TILLOT, médecin inspecteur aux eaux de Luxeuil, auteur de travaux très estimés sur l'hydrologie et la pathologie médicale (médaille d'or en 1880), qui a déjà été rappelé en 1884, que l'Académie s'est adjoint comme associé en 1886, et qu'elle recommande à la haute bienveillance de M. le ministre, comme tout à fait digne d'une distinction que lui seul peut accorder.

2^o M. LACOUR (Eymard), pharmacien major de 1^{re} classe, à l'hôpital militaire d'Oran, médaille d'or de l'année 1884; *Analyse de la source thermale de la Reine (Algérie)*.

3° Médailles d'argent :

1° M. le D^r CAZAUX, médecin consultant aux Eaux-Bonnes (médaillon de bronze 1877). Excellente étude sur le traitement hydrologique de la phthisie pulmonaire, et particulièrement sur les eaux thermales d'Espagne.

2° M. CHALLAN DE BELVAL, médecin principal, aux eaux de Bourbonne. Bon mémoire sur les eaux de Bourbonne (médaillon de bronze en 1874).

3° M. le D^r CROS, inspecteur de Lamalou-le-Bas (médaillon de bronze en 1883). Rapport statistique bien fait, et bons corollaires à la suite, sur le traitement à Lamalou, des paralysies consécutives aux maladies aiguës.

4° Rappels de médailles d'argent :

1° M. le D^r LAISSUS, médecin inspecteur aux eaux de Salins-Moutiers (médaillon d'argent 1876), propose dans son rapport des améliorations qui pourraient être très avantageuses à la station et aux malades.

2° M. le D^r LÉON BLANC, inspecteur aux eaux d'Aix. Mémoire sur l'action des eaux d'Aix dans les maladies du cœur (médaillon d'argent 1884).

3° M. le D^r BOUYER, inspecteur aux eaux de Cauterets (médaillon d'argent 1885) : très bon rapport général ; étude sur les eaux dites dégénérées de Cauterets.

4° M. GUBIAN, médecin inspecteur à Lamotte-les-Bains (médaillon d'argent 1870). Rapport bien fait sur les eaux de la station.

5° M. GRIMAUD, médecin inspecteur à Barèges (médaillon d'argent en 1873). Très bon mémoire sur l'action des eaux de Barèges dans la syphilis.

5° Médailles de bronze :

1° M. le D^r FARGES, médecin consultant à Cauterets. Trois brochures très remarquables sur les eaux de Cauterets.

2° M. le D^r MIGNOT, médecin consultant à Pougues. *Études cliniques sur les eaux de Pougues.*

3° M. le D^r DELIGNY, inspecteur à Saint-Gervais (Haute-Savoie). Rapport général bien fait avec corollaires intéressants sur l'action des eaux.



3^e Médaille d'argent :

1^{er} M. le Dr. CAZAU, médecin consultant aux Eaux-Bonnes (médaillé de bronze 1877). Excellente étude sur le traitement hydrologique de la phthisie pulmonaire, et particulièrement sur les eaux thermales d'Espagne.
2^e M. CHALLAN DE LARVA, médecin principal, aux eaux de Bourbonne. Bon mémoire sur les eaux de Bourbonne (médaillé de bronze en 1874).
3^e M. le Dr. CAOS, inspecteur de Lametou-le-Bas (médaillé de bronze en 1883). Rapport statistique bien fait, et bien corroboré à la suite, sur le traitement à Lametou, des paralysies consécutives aux maladies aiguës.